

Observatoire de la formation

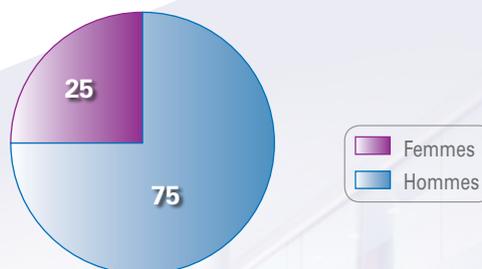
19^{ème} promotion de premiers surveillants

A retenir :

- La 19^{ème} promotion de premiers surveillants est entrée en formation le 15 novembre 2011 pour une durée de 3 mois ;
- elle compte 133 élèves dont 33 femmes (25%) ;
- 91% des élèves ont intégré la formation par concours interne et 9% par liste d'aptitude ;
- il y a une surreprésentation des célibataires et des séparées/divorcées chez les femmes ;
- le niveau de diplôme est en nette augmentation ;
- une grande partie des élèves est affectée dans une nouvelle région, notamment ceux originaires du sud de la France (Marseille, Bordeaux, Toulouse).

Structure par sexe – Proportions

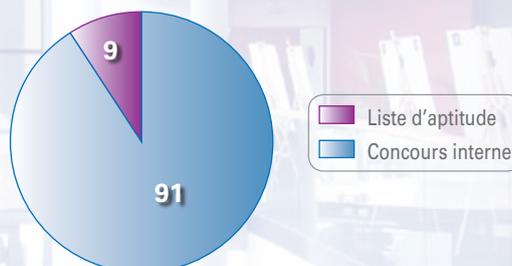
La tendance à la hausse de la proportion de femmes*, observée depuis quelques promotions, se confirme. Elles représentent 25% de la promotion. Cela dit, le niveau record de la précédente promotion n'est pas égalé (33%). La principale cause de ce phénomène est la féminisation de la population des surveillants au sein de laquelle sont recrutés les premiers surveillants.



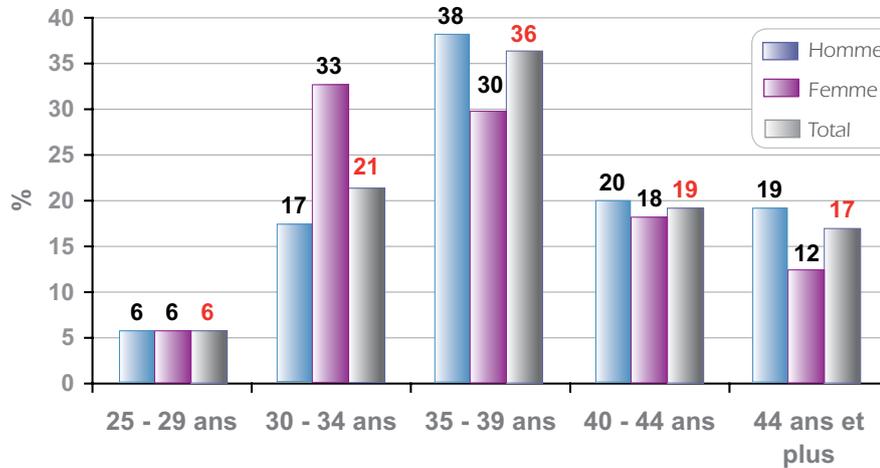
* Pour une présentation de l'évolution de la proportion de femmes chez les premiers surveillants depuis 10 promotions, se référer à la plaquette de la 18^{ème} promotion de premiers surveillants.

Modalité d'accès au concours - Proportions

91% des stagiaires ont intégré la formation par concours interne. Ce concours est ouvert à tout surveillant ou surveillant brigadier possédant 6 ans de service effectif. Les 9% restants ont été recrutés sur liste d'aptitude. Cette voie d'accès est proposée aux surveillants brigadiers possédant 15 ans de service effectif dans le corps.



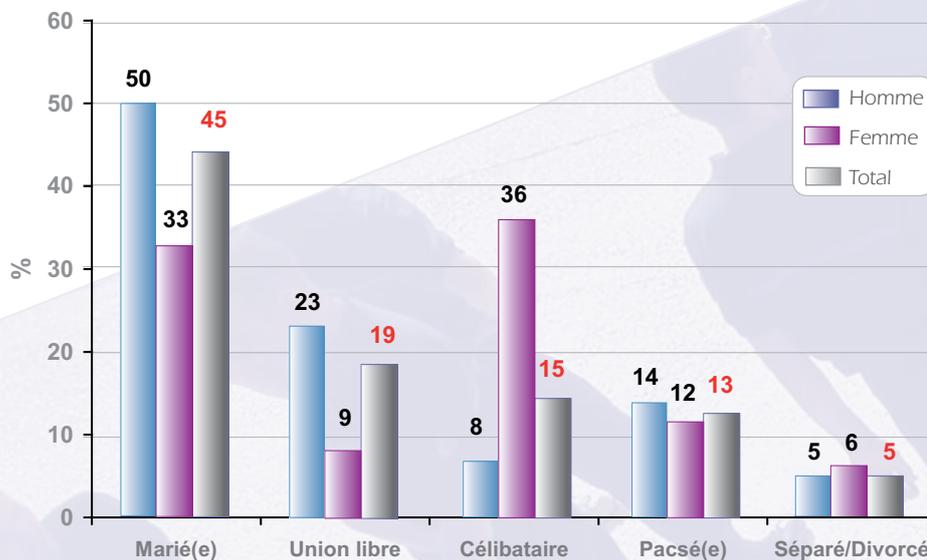
Age des stagiaires par sexe – Proportions



L'âge moyen des élèves premiers surveillants connaît une légère augmentation. Alors qu'il était de 37,2 ans dans la promotion précédente, il est désormais de 38,5 ans. Les hommes sont plus âgés que les femmes (39 ans contre 37,1 ans). Les élèves issus de la liste d'aptitude sont, quant

à eux, beaucoup plus âgés que les autres (49,5 ans contre 37,4 ans pour ceux issus du concours interne). Il en découle une fourchette des âges globalement très élevée : l'élève le plus jeune a 27 ans contre 55 ans pour le plus âgé.

Situation matrimoniale par sexe – Proportions

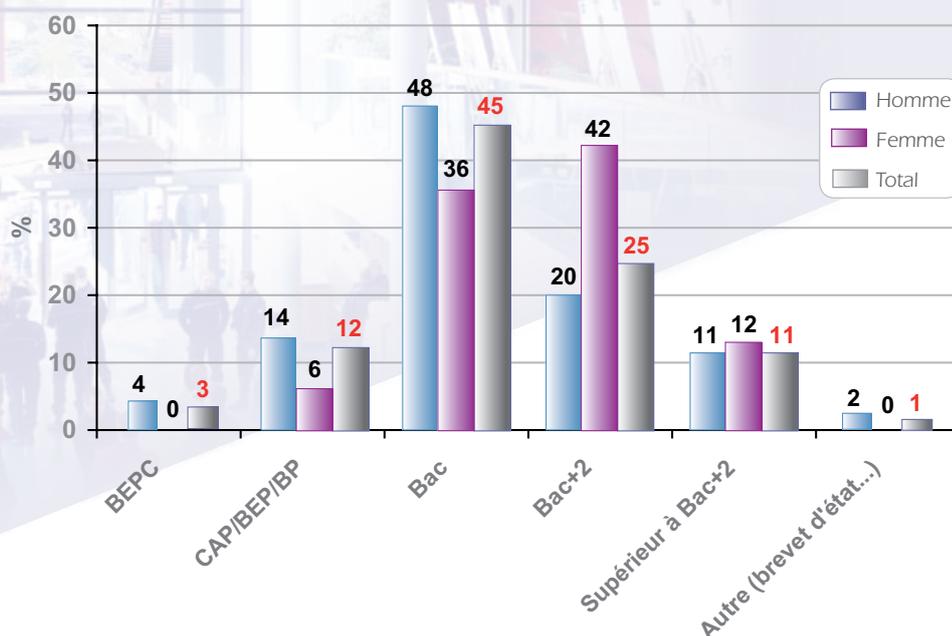


En additionnant la proportion d'élèves mariés (45%), en union libre (19%) et pacés (13%), on obtient un total de 77% d'élèves vivant en couple, soit une large majorité. Il existe cependant de forts écarts entre les situations des hommes et des femmes. Ces dernières sont plus fréquemment célibataires que les hommes (36%). Au total, la proportion de femmes n'étant pas engagée dans une vie de couple s'élève à 42%. Cette surreprésentation de célibataires et de séparées/divorcées chez les femmes est source d'interrogations. On peut par exemple se demander si les

femmes, qui composent désormais une large proportion des effectifs de surveillants, ne réfrènt pas leurs ambitions professionnelles en raison de contraintes familiales (peur des mutations, éloignement familial etc.).

Par ailleurs, 81% des élèves sont parents (1 ou 2 enfants pour la plupart). Enfin, 7% des élèves (10) sont en situation de monoparentalité, c'est-à-dire célibataires, séparés ou divorcés et ayant la garde d'au moins un enfant.

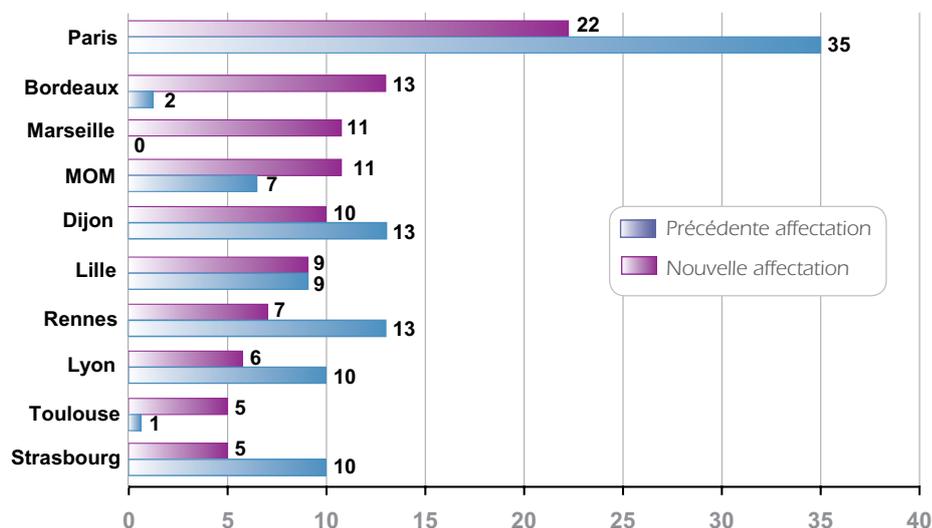
Diplôme le plus élevé obtenu par sexe – Proportions



Le niveau des diplômes obtenus par les élèves premiers surveillants est en nette augmentation. Par rapport à la promotion précédente, la proportion de détenteurs d'un diplôme d'études supérieures (36%) est en augmentation de 9 points. Le nombre global de bacheliers s'élève désormais à 81% (contre 72% pour la promotion précédente). Il existe ici encore une différence significative entre les

hommes et les femmes. Ces dernières sont beaucoup plus diplômées que leurs homologues masculins. 53% d'entre elles sont détentrices d'un diplôme d'études supérieures contre seulement 31% des hommes.

Direction interrégionale de la précédente et de la future affectation – Proportions

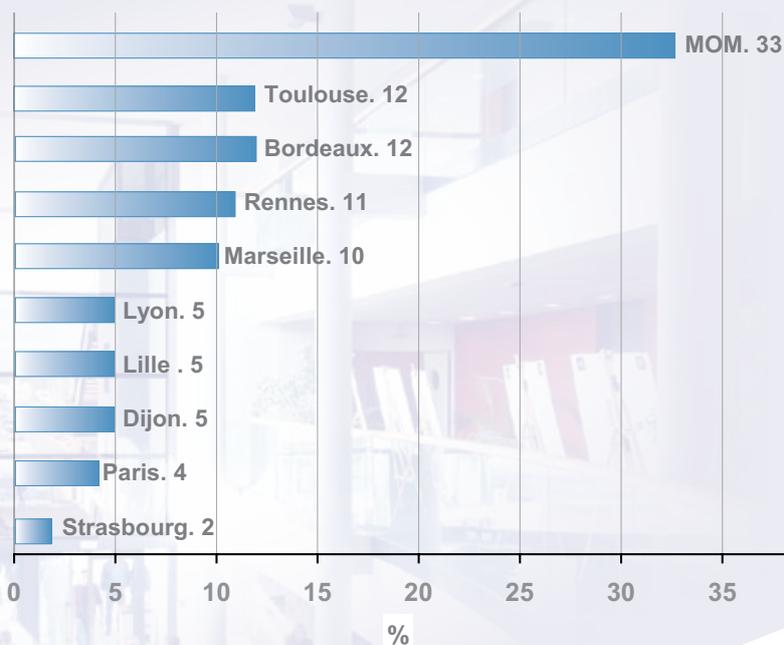


Le graphique ci-dessus présente les directions interrégionales dont sont issus les élèves et celles dans lesquelles ils sont affectés.

Concernant le lieu de leur dernière affectation, c'est la DISP de Paris qui arrive largement en tête, avec 22% des élèves qui en sont issus. Suivent celles de Bordeaux (13%), Marseille (11%) et la MOM (11%). Cette dernière connaît une progression spectaculaire puisque seuls 2% en étaient originaires dans la précédente promotion. Au contraire, la DISP de Lille, qui était la plus représentée lors de la précédente promotion, occupe ici la 6^{ème} place (9%).

Il existe un écart assez fort entre les DISP dont sont originaires les élèves et celles où ils sont nouvellement affectés, ce qui signifie que de nombreux agents sont amenés à faire preuve de mobilité géographique. Les plus touchés sont ceux originaires du sud de la France (Bordeaux, Marseille, Toulouse). Ces régions n'accueillent que 3% des élèves alors que 29% en sont originaires. Il s'agit d'un facteur important à prendre en compte dans la mesure où l'on sait que les déracinements régionaux et les éloignements familiaux ont un impact sur le bien être au travail des agents et leur investissement professionnel (risques accrus d'absentéisme, de congés maladie etc).

DISP au sein desquelles les stagiaires souhaiteraient être mutés – Proportions

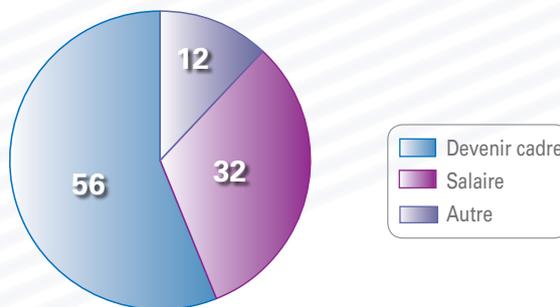


Le classement des DISP au sein desquelles les stagiaires souhaitent être mutés montre que les régions les plus attractives ne sont pas celles où les besoins en recrutement sont les plus importants. Ainsi, alors que la DISP de Paris concentre 35% des nouvelles affectations, seuls 4% des élèves désirent y être mutés. Au contraire, la MOM est la DISP la plus attractive (33%) alors que seuls 7% des élèves

y sont effectivement mutés.

Une analyse plus fine nous montre que les agents originaires du sud (Marseille, Toulouse, Bordeaux), et qui sont pour la plupart amenés à changer de région, souhaiteraient majoritairement rester sur le lieu de leur dernière affectation.

Motivation à devenir premier surveillant – Proportions



La majorité des élèves (56%) a souhaité devenir premier surveillant par attrait pour la fonction d'encadrement. La deuxième motivation principale est d'ordre plus utilitaire

puisqu'il s'agit du salaire : 32% des élèves ont d'abord été motivés par la hausse de revenus que représente le passage au grade de premier surveillant.

NOVEMBRE 2011

19^{ème} promotion de Premiers Surveillants

OBSERVATOIRE
DE LA FORMATION

Directeur de la publication : Philippe ASTRUC - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU
Rédaction : Nicolas BOUTIN, Laurent GRAS, Marie LAPEYRONIE
Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Reprographie)



Enap
École nationale
d'administration
pénitentiaire